

M. de Jong: Je crois que cette réponse ne satisfera pas les agriculteurs de la Saskatchewan.

LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle): Le ministre sait que l'entente précédente est échue. Il sait que chaque jour qui passe sans que ce programme soit annoncé signifie qu'il n'y aura pas de projets de conservation des sols en Saskatchewan cette année. Il risque d'être trop tard. En fait, pour la plupart des agriculteurs, il est déjà trop tard. Des tempêtes de poussière ont balayé la Saskatchewan. Il y en a eu la semaine dernière dans ma circonscription. Nous avons besoin de ce programme.

Le ministre peut-il expliquer pour quelle raison ce programme n'a pas été annoncé, car cette annonce nous aurait permis de bénéficier de programmes de conservation des sols cette année?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le programme a été annoncé en 1987. Nous sommes maintenant en 1989. La proposition est actuellement sur nos bureaux, et nous l'examinons.

Je dirai simplement au député que nous allons faire les choses en bonne et due forme pour respecter les critères. Dès que cet examen sera terminé, nous prendrons les mesures nécessaires.

* * *

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

DEMANDE D'EXAMEN

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Lors de la dernière campagne électorale, beaucoup d'électeurs de ma circonscription, et même de partout au Canada, se sont plaints de ne pas avoir été inscrits sur les listes électorales.

Quand le vice-premier ministre va-t-il créer une commission chargée d'examiner la réforme de la Loi électorale?

Rapport de délégation interparlementaire

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): A propos de la question du député, monsieur le Président, le directeur général des élections a fait très clairement remarquer que si on avait adopté les dispositions du projet de loi dont la Chambre avait été saisie pendant la dernière législature, elles auraient permis de résoudre de 85 à 95 p. 100 du problème.

L'opposition voulait insérer dans le projet de loi d'autres dispositions sur lesquelles on ne pouvait s'entendre. Il en est résulté que de nombreux Canadiens ont été privés de leur droit de vote.

Nous examinons la question très attentivement pour voir si nous pouvons présenter une mesure législative d'urgence pour remédier à ce problème. Nous examinons aussi très attentivement à l'heure actuelle le mandat à confier à la commission de même que la liste de ses membres éventuels.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'AGRICULTURE

PRÉSENTATION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. A. H. Harry Brightwell (Perth—Wellington—Waterloo): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité permanent de l'agriculture concernant le projet de loi C-7, Loi modifiant le Code criminel (pari mutuel).

C'est le premier projet de loi dont il est fait rapport au cours de la présente session de notre législature, et la rapidité avec laquelle il revient à la Chambre dénote le zèle dont a fait preuve notre comité de même que, ne l'oublions pas, l'application de nos excellents greffiers et chercheurs.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS DU COMMONWEALTH

M. le Président: Conformément à l'article 34 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles sur la réunion du Comité permanent de la Conférence des présidents des Parlements du Commonwealth, qui s'est tenue à Malte les 27 et 28 mars 1989.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]